Date de génération de ce justificatif : 15/11/2026

Ce justificatif vous est adressé sous réserve d'incidents techniques et/ou de cas de force majeure

FIDEM CO CANCALE – Constitution de société

Référence : L023080

Départements de publication : Ille et Vilaine
Annonce légale publiée le 12 janvier 2024 sur paysan-breton.fr
Evènement(s) : Constitution de société

Par acte SSP du 24/11/2023 il a été constitué une SASU dénommée: FIDEM CO CANCALE Siège social: 2-4 rue du port 35260 CANCALE Capital: 5.000 € Objet: La société a pour objet l'exercice de la profession d'expert-comptable dès son inscription au Tableau de l'Ordre des experts-comptables. Elle peut réaliser toutes opérations qui se rapportent à cet objet social et qui sont compatibles avec celui-ci, dans les conditions fixées par les textes législatifs et réglementaires. Elle peut notamment détenir des participations dans des entreprises de toute nature, sous le contrôle du Conseil régional de l'Ordre dans les conditions fixées par le Règlement intérieur de l'Ordre des experts-comptables. Président: la société FIDEM CO, SARL au capital de 5.000 €, sise 33 avenue rene cassin bat ecodia – cs 40 000 22108 DINAN CEDEX N°952999043 RCS de SAINT MALO représentée par M. DEMARS Francois Durée: 99 ans à compter de l'immatriculation au RCS de SAINT MALO

Consulter cette annonce en ligne